



## ADMINISTRATEUR(TRICE)S DEMANDÉ(E)S

### **ADMINISTRATEURS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Deux (2) postes sont à combler au sein du Conseil d'administration du MAGE-UQAC :**

**ADMINISTRATEUR C**

Soit un étudiant en informatique et sciences fondamentales

**ADMINISTRATEURS H**

Soit un étudiant tout programme

**Tâches :**

- Déterminer les priorités administratives de la corporation;
- Adopter les prévisions budgétaires de la corporation pour l'année financière en cours;
- Adopter les états financiers de la corporation`
- Adopter, modifier ou révoquer toute politique, toute directive ou tout autre instrument relatif à l'administration de la corporation;
- Voir à la réalisation de tout mandat qui lui est confié;
- Voir à la réalisation de tout mandat confié aux officiers du comité exécutif par l'assemblée générale, dans les limites de sa juridiction;
- Disposer de tout mandat ou de tout autre acte susceptible de lier la corporation;
- Vous pouvez consulter les autres tâches dans les statuts et règlements du MAGE-UQAC.

**Condition d'éligibilité**

Toute personne peut se porter candidate comme administrateur de la corporation si elle remplit les conditions suivantes:

- a) Est membre de la corporation;
- b) N'est pas un employé rémunéré des Services de la corporation.

**Déclaration de candidature**

Toute déclaration de candidature doit contenir les documents suivants :

- a) Le formulaire dûment complété de déclaration de candidature qui est disponible au siège social de la corporation dès le début de la période de mises en candidature;
- b) Une lettre de candidature d'un maximum de trois cent (300) mots indiquant les raisons pour lesquelles il désire se porter candidat, sa vision du poste convoité, ses expériences antérieures et ses projets pour le mandat à venir;
- c) Une preuve écrite de l'appui par les signatures, d'au moins trente-cinq (35) membres de la corporation provenant d'au moins dix (10) associations étudiantes reconnues;
- d) Une lettre d'appui de son association étudiante d'appartenance ou une lettre d'appui d'au moins deux (2) autres associations étudiantes reconnues.

Pour poser votre candidature, procurez-vous le formulaire disponible au secrétariat du MAGE-UQAC et le retourner, dûment rempli, dans une enveloppe scellée au nom du secrétaire général du MAGE-UQAC et ce, **avant le lundi 23 janvier 2012 à 12h00 (midi)**.